

Séance ordinaire du 28 novembre 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-huitième jour du mois de novembre deux mille seize à dix-huit heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, René Fortin et Clément Genest.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière par intérim.

CV-2016-11-96

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 novembre 2016, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

« Développement économique et promotion

Avenant à l'entente triennale de partenariat pour les volets financiers, techniques et logistiques à intervenir avec Festivent inc.

Document d'aide à la décision DEV-2016-191 »

« Direction générale

Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale incluant le territoire de la ville

Document d'aide à la décision DG-2016-302 »

« Bureau de projets

Interdiction temporaire de stationner sur une partie de la rue Mont-Marie (secteur Lévis)

Document d'aide à la décision BP-2016-035 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-11-97

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. Une personne dépose un document relatif à la position de L'A-DROIT de Chaudière-Applaches concernant

l'utilisation du pistolet à impulsion électrique (Taser) à Lévis.

CV-2016-11-98

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2016

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 14 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-11-99

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de certains membres du conseil de la Ville

La déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Janet Jones, Ann Jeffrey, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner est déposée.

CV-2016-20-00

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 8, 14 et 15 novembre 2016

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 8, 14 et 15 novembre 2016 est déposé.

CV-2016-20-01

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-063](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale Lévis.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-02

Financement de la dépense relative à l'installation des services d'utilité publique sur la rue J.-B.-Renaud (Parc industriel Bernières)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-142](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De financer la dépense relative à l'installation des services d'utilité publique sur la rue J.-B.-Renaud (Parc industriel Bernières) au montant maximal de 78 000 \$ et la dépense relative au contrat à intervenir avec Hydro-Québec au montant maximal de 25 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-03

Dépôt du rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds de la Société de transport de Lévis

[Document d'aide à la décision INF-2016-011](#)

Le rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2016 de la Société de transport de Lévis est déposé, à titre d'information.

CV-2016-20-04

Demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour les travaux de réfection du chemin Vire-Crêpes (secteur Saint-Nicolas) et engagement de la Ville

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-153](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser EMS infrastructure inc. à présenter et obtenir toutes les autorisations requises auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques pour les travaux de réfection du chemin Vire-Crêpes (secteur Saint-Nicolas).

De s'engager auprès de ce ministère à entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales du projet et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien de ces ouvrages.

De confirmer l'engagement de la Ville envers ce ministère à transmettre, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité de ces travaux à l'autorisation accordée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-05

Financement de la dépense relative aux services professionnels pour certains projets à réaliser en 2017

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-152](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De financer la dépense relative aux services professionnels pour certains projets à réaliser en 2017 au montant maximal de 70 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, à être renfloué à la suite de l'entrée en vigueur des règlements d'emprunt spécifiques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-06

Adhésion au regroupement d'achats de différents produits utilisés en sécurité incendie de l'Union des municipalités du Québec

[Document d'aide à la décision INC-2016-014](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De confier à l'Union des municipalités du Québec le mandat de préparer, en son nom et celui d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achats regroupés de différents produits utilisés en sécurité incendie nécessaires aux activités de la Ville.

De confier à cette union la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées relativement à l'appel d'offres public no SI-2017.

D'accepter que le choix final de certains produits soit déterminé à la suite de l'analyse comparative des soumissions déposées et selon les règles définies au document d'appel d'offres.

De s'engager à payer à cette union des frais de gestion de 1 % (ou 250\$ minimum) pour la gestion du processus d'appel d'offres public de ce regroupement, en fonction des achats réels faits.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-07

Désignation de la *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville* pour l'année 2017

[Document d'aide à la décision COM-2016-006](#)

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De désigner la personne mentionnée à la fiche de prise de décision COM-2016-006 à titre de *Citoyenne ou citoyen d'honneur de la Ville* pour l'année 2017, tel qu'elle a été proposée par les membres du comité lors de la

rencontre du 31 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-08

Dépôt du rapport concernant l'émission d'obligations datée du 23 novembre 2016

[Document d'aide à la décision FIN-2016-028](#)

Le rapport concernant l'émission d'obligations au montant de 23 509 000 \$, datée 23 novembre 2016, est déposé, à titre d'information.

CV-2016-20-09

Avis à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (conduite d'égout) d'une partie des lots 1 963 880 et 1 963 962 du cadastre du Québec (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-237](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture (conduite d'égout) d'une partie des lots 1 963 880 et 1 963 962 du cadastre du Québec, d'une superficie de 0,0823 hectare, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-10

Demande d'extension de délai pour l'adoption de modifications à la réglementation d'urbanisme afin d'assurer la conformité au Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel que modifié par le Règlement RV-2015-15-04

[Document d'aide à la décision URBA-2016-246-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de reporter au 31 mars 2018 l'échéance pour l'adoption des modifications à la réglementation d'urbanisme nécessaires pour assurer la conformité au Règlement RV-2008-07-60 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel que modifié par le Règlement RV-2015-15-04.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-11

Entente décennale de visibilité à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis et financement afférent

[Document d'aide à la décision DEV-2016-170-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente de visibilité à intervenir avec le Complexe de soccer Honco de Lévis, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-170-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

De financer cette entente au montant maximal de 105 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-12

Adoption du plan directeur d'aménagement et de gestion du Parc de la Rivière-Étchemin

Document d'aide à la décision Plan directeur

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le plan directeur d'aménagement et de gestion du Parc de la Rivière-Étchemin.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-13

Entente à intervenir avec le Centre Desjardins entreprises de Lévis-Lotbinière-Bellechasse pour la gestion du Fonds Desjardins entreprises (FDE), demande de crédits additionnels et modification à la politique d'investissement et de soutien aux entreprises

[Document d'aide à la décision DEV-2016-150-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'entente à intervenir avec Centre Desjardins entreprises de Lévis-Lotbinière-Bellechasse pour la gestion du Fonds Desjardins entreprises (FDE), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-150-R-1, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

D'autoriser les crédits additionnels aux postes de revenus et de dépenses liés à ce fonds.

De modifier la politique d'investissement et de soutien aux entreprises (incluant l'économie sociale) par le remplacement de certaines clauses par

celles annexées à l'annexe B de cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-14

Avenant au protocole d'entente relatif à l'implantation et à l'exploitation d'un complexe de soccer intérieur à intervenir avec la Commission scolaire des navigateurs, l'Association régionale de soccer de Québec, la Caisse populaire Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin, Groupe honco inc., 9123-1878 Québec inc., et le Complexe de soccer honco de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2016-190-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De conclure l'avenant au protocole d'entente relatif à l'implantation et à l'exploitation d'un complexe de soccer intérieur à intervenir avec la Commission scolaire des navigateurs, l'Association régionale de soccer de Québec, la Caisse populaire Desjardins des Rivières Chaudière et Etchemin, Groupe honco inc., 9123-1878 Québec inc., et le Complexe de soccer honco de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-190-R-2, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-15

Affectation de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au financement des frais relatifs au développement, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes

[Document d'aide à la décision DEV-2016-208-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter un montant de 50 000 \$ provenant de la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2016-208-R-2, et ce, afin d'assumer les dépenses relatives aux frais afférents au développement du territoire, à l'acquisition, la vente, la cession ou l'annulation d'immeubles et de servitudes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-16

Fermeture de rue et interdiction de stationner pour la *Fête de Saint-Nicolas* (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision DEV-2016-214](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De fermer temporairement la rue des Pionniers le 3 décembre 2016 pour la tenue de la *Fête de Saint-Nicolas* (secteur Saint-Nicolas) et d'offrir à Revitalisation village Saint-Nicolas le soutien logistique tel qu'il est décrit dans la fiche de prise de décision DEV-2016-214, selon les disponibilités financières et matérielles des directions concernées, et ce, pour le maintien des activités de l'organisme auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-17

Résiliation du contrat pour la fourniture et la livraison de charbon actif en poudre pour l'incinérateur

[Document d'aide à la décision APP-2016-188](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De résilier le contrat pour la fourniture et le transport de charbon actif pour l'incinérateur, attribué par la résolution CV-2015-12-68 (appel d'offres 2015-50-105) à Cleartech industry ltée.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-18

Attribution de contrats pour la fourniture du service de déneigement de poteaux incendie

[Document d'aide à la décision APP-2016-194](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer les contrats pour la fourniture du service de déneigement de poteaux incendie (appel d'offres 2016-50-124) de la façon suivante :

- lot 1, secteur Desjardins, à Bergeron déneigement inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 352 687,50 \$, avant TPS et TVQ;
- lot 2, secteur Chaudière-Ouest, à Verdure express inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 295 236 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-19

Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'évaluation des bâtiments de la Ville pour les fins d'assurances

[Document d'aide à la décision APP-2016-202](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'évaluation des bâtiments de la Ville pour les fins d'assurances (appel d'offres 2016-55-118), à Groupe Altus limitée, au prix de 313 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-20

Approbation de l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour l'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville relativement au groupe 14

[Document d'aide à la décision APP-2016-182](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver l'évaluation de rendement insatisfaisant liée à l'exécution du contrat pour l'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville relativement au groupe 14 (appel d'offres 2014-50-41), intervenu avec monsieur Sylvain Lachance (Plantes experts).

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-21

Attribution du contrat pour la rénovation et la mise aux normes du sous-sol pour la maison des aînés et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2016-213](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'attribuer le contrat pour la rénovation et la mise aux normes du sous-sol de la maison des aînés (appel d'offres 2016-50-134), à Construction Couture & Tanguay (9124-4905 Québec inc.), au prix de 201 900 \$, avant TPS et TVQ,

conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-22

Avis de motion du Règlement RV-2016-16-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (règlement de concordance à certaines modifications apportées au schéma d'aménagement et de développement par le Règlement RV-2015-15-04)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-091-R-1](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-16-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a principalement pour objet d'apporter les modifications suivantes au Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement pour tenir compte de certaines modifications apportées au schéma d'aménagement et de développement par le Règlement RV-2015-15-04 :

- créer et agrandir les zones identifiées au projet de règlement adopté lors de la séance, pour tenir compte de la modification de certaines aires d'affectation du sol;
- modifier certaines normes de lotissement telles qu'elles sont établies dans le projet de règlement adopté lors de la même séance du conseil;
- modifier l'illustration des lacs et des cours d'eau visés par les dispositions du règlement sur les rives et le littoral pour tenir compte des modifications apportées à leur sujet dans le document complémentaire du schéma modifié et ajouter une définition de « lac »;
- autoriser la reconstruction du pont de la rivière Aulneuse sur la route Lagueux dans une zone de grand courant.

CV-2016-20-23

Adoption du Projet de règlement RV-2016-16-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (règlement de concordance à certaines modifications apportées au schéma d'aménagement et de développement par le Règlement RV-2015-15-04)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-091-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-16-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-091-R-1.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-24

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajoutant des usages dans la zone M0830, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-248](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-16-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-10-55.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-25

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifiant les dispositions touchant les clôtures et les murs de soutènement)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-247](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Second projet de Règlement RV-2016-16-21 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-09-21.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-26

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages dans la zone H1920, rues des Gadelles et de la Chicouté, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-251-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-16-27 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-10-54.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-27

Adoption du Second projet de règlement RV-2016-16-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout du groupe d'usages C5 limité à un seul endroit dans la zone C0319, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-253](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2016-16-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-07-24.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-28

Adoption du Règlement RV-2016-16-36 décrétant des travaux de construction d'un complexe aquatique multifonctionnel ainsi qu'un emprunt

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-139-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-36 décrétant des travaux de construction d'un complexe aquatique multifonctionnel ainsi qu'un emprunt a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter des travaux de construction d'un complexe aquatique multifonctionnel ainsi qu'un emprunt n'excédant pas la somme de 30 730 000 \$ pour payer cette dépense, d'un terme de 30 ans, remboursable par une taxe spéciale imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables du territoire de la ville ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2016-16-36 décrétant des travaux de construction d'un complexe aquatique multifonctionnel ainsi qu'un emprunt.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-29

Adoption du Règlement RV-2016-16-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (majoration des montants des amendes)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-167-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de majorer les montants des amendes en cas d'infraction ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2016-16-45 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-30

Adoption du Règlement RV-2016-16-46 modifiant Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux (majoration des montants des amendes)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-167-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-46 modifiant Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de majorer les montants des amendes en cas d'infraction ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2016-16-46 modifiant Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-31

Adoption du Règlement RV-2016-16-47 modifiant le Règlement RV-2012-11-79 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments (majoration des montants des amendes)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-167-R-1](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-47 modifiant le Règlement RV-2012-11-79 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de majorer les montants des amendes en cas d'infraction ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'adopter le Règlement RV-2016-16-47 modifiant le Règlement RV-2012-11-79 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-32

Adoption du Règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10 Habitation multifamiliale isolée de 6 à 24 logements dans la zone C2480, située sur la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-250](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet :

- ✓ de modifier l'identification de la zone C2480 par M2480 afin qu'elle corresponde à une dominance multifonctionnelle;
- ✓ d'autoriser les usages de la classe H10, habitation multifamiliale isolée, à l'intérieur de la zone M2480 et de prévoir des normes applicables à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2016-16-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-10-56.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-33

Adoption du Règlement RV-2016-16-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (nouvelle affectation multifonctionnelle sur la rue Charles-Rodrigue, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-255](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet de remplacer une aire d'affectation commerciale sectorielle, située en bordure de la rue Charles-Rodrigue, par une aire d'affectation multifonctionnelle ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2016-16-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-07-83.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-34

Adoption du Règlement RV-2016-16-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (superficie minimale de plancher, localisation et norme spécifique concernant les terrasses pour l'usage C500 ainsi que nombre de cases de stationnement exigé pour certains usages commerciaux ou de services dans la zone M2171, en bordure de la côte du Passage, à proximité de l'intersection de la rue Bégin, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-256](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet, dans la zone M2171 :

- ✓ d'autoriser, pour un usage du groupe C5, une superficie maximale de plancher pouvant aller jusqu'à 400 m²;
- ✓ de retirer, pour un usage du groupe C5, l'obligation d'être situé au rez-de-chaussée;

- ✓ de limiter, au niveau du rez-de-chaussée du bâtiment, l'emplacement d'une terrasse saisonnière autorisée à titre d'usage temporaire pour un usage du groupe C5;
- ✓ de ne plus exiger un nombre minimum de cases de stationnement pour les restaurants, bars, brasseries, café-terrasses, salles de danse, salles de réception et établissements similaires ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2016-16-19 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-11-04.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-35

Adoption du Règlement RV-2016-16-22 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C315 limitée à un seul endroit dans la zone C0462, secteur Saint-Rédempteur)

[Document d'aide à la décision URBA-2016-258](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2016-16-22 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE la greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser la classe d'usages C315 à un seul endroit dans la zone C0462 et de prévoir des normes applicables à cette classe d'usages ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2016-16-22 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2016-09-53.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-36

Avenant à l'entente triennale de partenariat pour les volets financiers, techniques et logistiques à intervenir avec Festivent inc.

[Document d'aide à la décision DEV-2016-191](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De conclure l'avenant à l'entente triennale de partenariat pour les volets financiers, techniques et logistiques à intervenir avec Festivent inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2016-191, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-37

Appui à la mise en œuvre de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale incluant le territoire de la ville

[Document d'aide à la décision DG-2016-302](#)

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale incluant le territoire de la ville.

De s'engager à soutenir financièrement la mise en œuvre de la stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale pour une période de trois ans pour un montant global totalisant 92 768 \$, dont 20 258 \$ en 2017.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-38

Interdiction temporaire de stationner sur une partie de la rue Mont-Marie (secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision BP-2016-035](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'interdire temporairement le stationnement sur une partie de la rue Mont-Marie (secteur Lévis) pendant une journée intense de bétonnage du Centre régional intégré en cancérologie (CRIC) prévue comme suit :

- 6 décembre 2016;
- 1 journée à la fin janvier 2017, à déterminer par le directeur général;
- 1 journée à la fin février 2017, à déterminer par le directeur général;
- 3 journées non consécutives en mars et avril 2017, à déterminer par le directeur général;

le tout pouvant varier légèrement selon les conditions météorologiques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-39

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil prennent la parole.

CV-2016-20-40

Félicitations à madame Ariane Loignon, conseillère en sports de la Direction de la vie communautaire, aux membres du personnel impliqués, et au comité organisateur de la soirée dans la cadre de la remise de *Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis*

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Ariane Loignon, conseillère en sports de la Direction de la vie communautaire, les membres du personnel impliqués, et le comité organisateur de la soirée dans la cadre de la remise de *Bourses aux athlètes ambassadeurs de Lévis*, qui a eu lieu le 23 novembre 2016, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2016-20-41

Période de questions

Une personne pose des questions et émet des commentaires.

CV-2016-20-42

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 19 heures 55, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière par intérim
